

VOIES RÉSERVÉES DANS L'AXE DU BOULEVARD PIE-IX

Aménagement d'un corridor métropolitain à Montréal et à Laval



FICHE TECHNIQUE

GAIN DE TEMPS

- Des gains de temps moyens variant de 5 à 10 minutes sont prévus.

ÉCHÉANCIER

- 2010 : - avant-projet définitif
- plans et devis
- préparation des appels d'offres
- 2011-2013 : travaux d'aménagement des voies réservées

COÛT

Tronçon montréalais :

- Évaluation préliminaire : 154 M\$
Évaluation basée sur l'avant-projet préliminaire du tronçon de 10 km aménagé à Montréal. La réalisation de l'avant-projet définitif et des plans et devis au cours de la prochaine année permettra de préciser ce coût.

Tronçon lavallois :

- En cours d'évaluation en fonction des concepts en développement.

FINANCEMENT

Ministère des Transports :

- 75 % du coût admissible en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes

Agence métropolitaine de transport :

- 25 % du coût du projet

Ce document est accessible dans la salle de presse du site Web du ministère des Transports à l'adresse suivante : www.mtq.gouv.qc.ca

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à implanter un corridor métropolitain de voies réservées offrant un service rapide par bus (SRB) dans l'axe du boulevard Pie-IX à Montréal et à Laval.

Voies réservées exclusivement aux autobus en permanence (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

À Montréal : Tronçon de 10 km entre la rue Notre-Dame et le pont Pie-IX.

À Laval : Une voie réservée en direction sud sera aménagée au centre de l'autoroute 25, à partir du boulevard de la Concorde, et sur le pont Pie-IX. Divers scénarios d'aménagement de la voie réservée au nord du boulevard de la Concorde à Laval sont à l'étude. Les modalités d'implantation de la voie réservée vers l'autoroute 440 sur le territoire de Laval seront finalisées en partenariat pour tenir compte des besoins des usagers lavallois.

Des aménagements aux intersections et une signalisation, en particulier où l'on trouvera les stations, assureront la sécurité de tous les usagers (usagers du transport en commun, piétons, cyclistes et automobilistes).

Les voies réservées desserviront les résidents de Montréal, de Laval et de la couronne nord, et seront utilisées par la Société de transport de Montréal (STM), la Société de transport de Laval (STL) et le Conseil régional de transport de Lanaudière (CRT de Lanaudière).

ACHALANDAGE PRÉVU

- 40 000 passagers par jour dès la mise en service
- Potentiel de 70 000 passagers par jour en 2016

